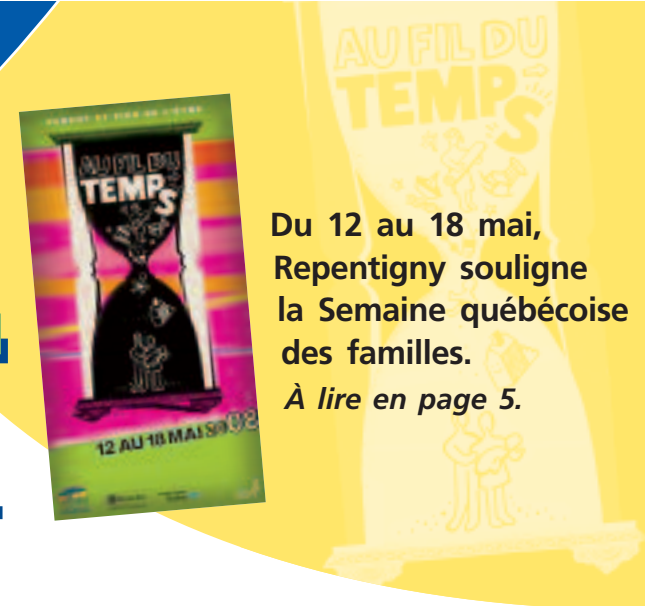


# Regard sur Repentigny



Du 12 au 18 mai, Repentigny souligne la Semaine québécoise des familles. À lire en page 5.



## Mérite Ovation municipale 2008

# Repentigny lauréate d'un grand prix !



La mairesse Chantal Deschamps, la conseillère municipale et présidente de la Commission de la famille et des aînés, Mme Cécile Hénault, et la directrice du Service des loisirs de la culture et de la vie communautaire, Mme Sylviane DiFolco, portent fièrement le trophée remis à la Ville de Repentigny par M. Pierre Perrault, président ex-officio de l'UMQ et maire de Sherbrooke.

Avec son Programme de développement et de reconnaissance des compétences du personnel de l'animation estivale, la Ville de Repentigny a remporté le grand prix, dans la catégorie *Gestion des ressources humaines et des procédés*, de la 4<sup>e</sup> édition du mérite Ovation municipale.

Le dévoilement des municipalités lauréates a eu lieu le 26 avril, dans le cadre du gala des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), présentées au palais des congrès de Québec.

### Repentigny, à l'avant-garde du développement des ressources humaines affectées à son service de l'animation estivale

Depuis plus de dix ans, la Ville de Repentigny offre à ses 90 employés de l'animation estivale de 16 à 24 ans une formation continue composée d'ateliers et de stages qui favorise leur développement tant sur le plan personnel que professionnel. Cette dernière s'adapte en fonction de l'ancienneté, des mandats et du cheminement de chacun des animateurs. À la formation s'est ajoutée, depuis quelques années, la valorisation de l'animation estivale auprès des jeunes employés, de leurs collègues employés municipaux et de leurs parents. Pour ce faire, l'équipe d'animation

estivale de la Ville de Repentigny a recours à divers moyens visant quatre objectifs : motiver, impliquer, encourager et reconnaître ses animateurs. Elle a notamment mis en place un programme de bourses annuelles pour encourager ses jeunes employés dans leur cheminement social, la poursuite de leur implication sociale et la réalisation de leurs ambitions.

Aucune municipalité n'a développé, de cette façon, un programme aussi complet et diversifié qui allie valorisation et développement des compétences. Le projet repentignois représente en ce sens une voie à suivre et c'est pourquoi, ajouté à son caractère novateur, il a retenu l'attention du jury.

Présente sur place pour la remise du prix, la mairesse Chantal Deschamps a tenu à souligner le travail du personnel de la Division soutien à la vie communautaire, associé à ce programme. « Au fil des ans, la Ville de Repentigny a développé une expertise des plus enviables en ce qui a trait à la formation de son personnel de l'animation estivale et des équipes d'encadrement, ainsi qu'à son programme de reconnaissance des compétences. Plusieurs municipalités se sont déjà montrées intéressées à appliquer notre programme. Nos initiatives inspirent d'autres municipalités du Québec et nous en sommes très fiers. », de mentionner madame Deschamps.

### Repentigny brille de tous ses feux

Ce n'est pas la première fois que la Division soutien à la vie communautaire est récompensée pour sa façon exceptionnelle de gérer son personnel. En effet, en septembre 2007, Repentigny obtenait une distinction attribuée en marge du Programme de reconnaissance à l'excellence initié par l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), soit le grand prix dans la catégorie municipalités ou arrondissements de plus de 50 000 habitants avec son programme de bourses destiné à valoriser l'animation estivale et les jeunes Repentignois et Repentignaises qui s'y consacrent. Ces bourses constituent donc un des éléments fondamentaux du programme qui a été reconnu par l'UMQ plus récemment.

Rappelons également que l'année dernière, avec son projet Le Fouineur, un programme d'aide à la réussite scolaire offert par la Bibliothèque municipale, la Ville de Repentigny a remporté le grand prix dans la catégorie Développement communautaire. Donc, pour la deuxième année consécutive, Repentigny fait bonne figure aux assises annuelles de l'UMQ en récoltant un grand prix !

### Repentigny au Congrès mondial du loisir en octobre 2008

Repentigny rayonnera à l'échelle mondiale avec son Programme de développement et de reconnaissance des compétences du personnel de l'animation estivale puisque, du 6 au 10 octobre 2008, elle participera au Congrès mondial du loisir. Cet événement, qui se déroulera cette année à Québec, abordera une grande question en y faisant son thème principal : Comment les communautés s'approprient-elles le loisir pour leur développement ?

Les cinq jours du Congrès porteront essentiellement sur le loisir comme moteur d'intégration et de développement des communautés à travers le monde.

C'est dans le volet jeunesse de ce congrès que Repentigny présentera l'atelier : *Motiver, impliquer, encourager et reconnaître*, en lien avec la gestion de ses ressources humaines affectées à l'animation estivale. Une fois de plus, les initiatives repentignaises feront du chemin !



**Un certificat honorifique pour le www.nonalaviolence.com**  
Dans la catégorie Sécurité publique, le projet repentignois www.nonalaviolence.com, le seul site Internet québécois relié à une centrale d'urgence, avait également retenu l'attention du jury et fut présenté aux autres villes du Québec lors des assises. À titre de finaliste du concours, un certificat honorifique fut décerné au projet. Or, c'est plutôt la Ville de Thetford Mines avec son projet « Vous NET pas seul », lié à la prévention de la cybercriminalité, qui fut récompensée. Sur la photo, la mairesse Chantal Deschamps et le directeur général, M. Robert F. Weemaes, sont entourés de Stéphanie Gilbert, chef de section programmation, d'Isabelle Champagne, chef de Division soutien à la vie communautaire et de Sylviane DiFolco, directrice du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, représentant tous trois le programme lié à l'animation estivale, et de Paul Diamond, aux relations communautaires et affaires publiques, ainsi que de Manon Fortier, chef de section support informatique, représentant le projet nonalaviolence.com. Mme Champagne et M. Diamond ont en main le certificat honorifique remis au projet dont ils sont respectivement porteurs.

## Rapport financier 2007

# UNE ANNÉE DE GRANDE EFFERVESCENCE IMMOBILIÈRE À REPENTIGNY

Le rapport financier 2007 consolidé de la Ville de Repentigny, déposé le 8 avril dernier en séance régulière du conseil municipal, témoigne de la grande effervescence immobilière observée au cours de la dernière année.

### Un surplus de 2 576 098 \$

Ainsi, l'exercice 2007 s'est conclu par un surplus de 2 576 098 \$, dont 2 421 500 \$ proviennent des revenus extraordinaires des droits de mutation. « Ce fut une année exceptionnelle sur le plan de la vente des maisons et des mises en chantier. Nous avons établi nos prévisions budgétaires à cet égard en nous basant sur les récentes années. C'est dire l'envergure de la force d'attraction qu'exerce Repentigny sur les acheteurs. Elle s'est littéralement décuplée en 2007, à tel point que la valeur marchande des résidences a grandement surpassé celle inscrite au rôle d'évaluation foncière », a déclaré la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

### 500 000 \$ de plus pour le déneigement

L'administration repentignoise a résolu d'affecter 500 000 \$ de ce surplus pour combler l'excédent des dépenses pour les opérations de déneigement qui résulte de l'hiver particulièrement enneigé que vient de connaître le Québec.

### Le poids de la dette s'allège encore

« En 2005, notre ratio d'endettement était à 4,20 %. Au 31 décembre 2007, il s'est établi à 3,75 % (on obtient ce résultat en divisant l'endettement à long terme par la richesse foncière uniformisée). La tendance des trois dernières années s'est confirmée en 2007, alors que le poids de la dette s'est allégé. Notre excellente situation financière démontre que notre administration a su planifier efficacement ses investissements et préparer notre avenir », a conclu la mairesse de Repentigny.



En 2007, Repentigny a connu une excellente année au chapitre de l'immobilier. Pas moins de 668 unités d'habitation ont été construites sur le territoire.

## MOT DE LA MAIRESSE



## UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le 2 juin prochain, monsieur Daniel L'Écuyer deviendra le nouveau directeur général de la Ville de Repentigny.

Œuvrant dans le milieu municipal depuis plus de 20 ans, monsieur L'Écuyer est un gestionnaire de haut niveau qui jouit d'une excellente réputation dans le milieu. Il a fait sa marque partout où il est passé que ce soit à l'arrondissement de Montréal-Nord, à la Ville de Montréal-Est, à la Ville de Verdun ou à la présidence de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec.

Urbaniste et géographe de formation, aussi détenteur d'une maîtrise en analyse et gestion urbaine, monsieur L'Écuyer possède toutes les qualités requises pour assumer ce nouveau et beau grand défi qui s'offre à lui. Plaçant l'approche citoyenne au cœur de ses préoccupations, je suis persuadée que ses qualités de leader et d'administrateur chevronné réussiront à rejoindre l'ensemble des élus et des employés de la Ville de Repentigny.

Je termine en saluant le travail extraordinaire accompli au cours des 10 dernières années par monsieur Robert F. Weemaes. À nos côtés, il nous a conseillés dans les tempêtes, les grands défis et les projets qui ont permis à Repentigny de s'épanouir comme jamais. C'est un grand serviteur municipal d'une trempe exceptionnelle. Nous regrettons son départ, mais nous comprenons fort bien sa décision. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions.

*Chantal Deschamps*  
La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph.D.

## Nomination à la direction générale

# DANIEL L'ÉCUYER ENTRERA EN FONCTION LE 2 JUIN 2008



La mairesse de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, accompagnée, à sa droite, du directeur général actuel, M. Robert F. Weemaes et à sa gauche, du nouveau directeur général, M. Daniel L'Écuyer, lequel entrera en poste le 2 juin prochain.

La mairesse de la Ville de Repentigny, Mme Chantal Deschamps, est heureuse d'annoncer la nomination de M. Daniel L'Écuyer à titre de nouveau directeur général de la Ville de Repentigny. Ce dernier entrera en fonction le 2 juin prochain.

Cette annonce fait suite au départ de l'actuel directeur général, M. Robert F. Weemaes, qui quittera aussi le 2 juin pour occuper les mêmes fonctions à la Ville de Gatineau.

Avant de faire son entrée à l'hôtel de ville repentignois, M. L'Écuyer terminera son mandat à titre de directeur de l'arrondissement de Montréal-Nord, poste qu'il occupe depuis 2002. Il a également agi comme directeur général de la Ville de Montréal-Est et directeur général adjoint de la Ville de Verdun.

Urbaniste et géographe de formation, M. L'Écuyer est également détenteur d'une maîtrise en analyse et gestion urbaine décernée dans le cadre d'un programme conjoint de l'Université du Québec à Montréal, l'École nationale d'administration publique et l'Institut national de la recherche scientifique.

« Je vis un grand jour, à la fois inspiré par cette nomination et par un retour à mes racines puisque j'ai vécu ma jeunesse dans la région. Quand j'ai appris le départ de M. Weemaes, je n'ai pas hésité un seul instant avant de soumettre ma candidature à ce poste que je convoitais depuis quelques années. Je désirais ardemment travailler au sein de cette Ville qui jouit d'une excellente réputation et qui respire le bonheur! Je miserai sur mon expérience et ma formation pour les nombreux défis qui se présenteront, mais aussi sur ma vision d'une gestion impliquant l'ensemble des intervenants et axée sur les résultats », a déclaré M. L'Écuyer.

La mairesse de Repentigny n'a pas manqué de relever les qualités humaines et la sensibilité sociale de son nouveau directeur général. « J'ai souvent répété que Repentigny est une grande ville à visage humain, et ce leitmotiv est bien imprégné en chacun de nous pour que nous n'oublions jamais qu'elle constitue un organisme vivant animé par ses familles, ses aînés, ses enfants et ses organisations. Notre nouveau directeur général partage cette vision, et nous nous estimons privilégiés de pouvoir compter sur un homme de sa trempe et de sa compétence », a conclu Mme Deschamps.

## Subventions disponibles pour le remplacement des enseignes commerciales

# LA VILLE DE REPENTIGNY ET LA CORPORATION RUES PRINCIPALES REPENTIGNY RÉITÈRENT LEUR INVITATION AUX COMMERÇANTS

La Ville de Repentigny et la Corporation Rues Principales Repentigny sont heureuses d'annoncer qu'elles prolongent jusqu'au 31 août 2009, la période d'inscription au programme de subventions s'adressant aux propriétaires d'établissements commerciaux désireux de remplacer leur enseigne publicitaire.

### Un programme annuel

Adopté sur une base annuelle en mai 2007, le programme cible certains secteurs bien précis puisqu'il s'adresse avant tout aux bâtiments âgés de plus de 20 ans et ayant pignon sur rue dans des secteurs où moins de 25 % des terrains sont toujours vacants.

Dans le secteur Repentigny, sont admissibles tous les édifices commerciaux de la rue Notre-Dame, localisés entre le pont Le Gardeur et la rue Félix à l'extrémité est du territoire.

Dans le secteur Le Gardeur, le programme s'adresse aux commerçants de la rue Notre-Dame et du boulevard Lacombe, ceux dont les places d'affaires sont situées entre la place Perron, à l'ouest, et la rue de la Paix, à l'est.

### Jusqu'à 2 500 \$

Ce programme de revitalisation prend la forme d'une aide monétaire applicable sur les coûts engendrés par le remplacement complet d'une enseigne commerciale existante sur poteau, sur socle ou sur muret, installée avant le 4 novembre 2003, date d'entrée en vigueur des nouvelles normes repentignaises en matière d'affichage.

Cette aide monétaire peut atteindre jusqu'à 2 500 \$, ce qui représente 33 % du maximum des coûts admissibles, soit 7 500 \$.

### Un incitatif à la revitalisation

« Nous le voyons comme un bel incitatif à la revitalisation commerciale, de mentionner monsieur Mario Morais, maire suppléant et représentant de la Ville de Repentigny auprès de la Corporation Rues Principales Repentigny. Nous souhaitons qu'un maximum de propriétaires profite de ce programme pour améliorer et bonifier leur image corporative », d'ajouter monsieur Morais.

### Normes à respecter

La nouvelle enseigne doit être conforme au règlement relatif au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de la Ville de Repentigny, lequel fixe les normes à respecter quant à sa superficie et à son aspect visuel.

De plus, cette enseigne doit être fabriquée par une entreprise spécialisée dans le domaine et accréditée CSA (Canadian Standards Association – Association canadienne de normalisation). Sa pose doit se faire dans les 90 jours suivant l'émission du certificat d'autorisation délivré par le Service de l'aménagement et du développement du territoire.



Ce bel exemple d'affiche sur muret représente bien le type d'affichage préconisé à l'intérieur des paramètres de ce nouveau programme de subvention. Plusieurs invités de marque, dont plusieurs représentants de la Ville de Repentigny et de la Corporation Rues Principales Repentigny ont assisté à la conférence de presse marquant l'annonce à cet égard. Dans l'ordre habituel : Joffrey Bouchard, directeur général du CLD, Yannick Boulanger, Jeune Chambre d'affaires et de professionnels Lanaudière Sud, Mario Morais, maire suppléant et représentant officiel de la Ville de Repentigny au sein de la Corporation, Marie-Pier Desroches, aussi de la Jeune Chambre, Georges Coiteux, commerçant, Linda Mallette, directrice générale de la Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny, Denis Rivest, président de la Corporation de l'Île-Lebel, Julie Boivin, chargée de projets à la Corporation Rues Principales Repentigny et David Legault, directeur du Service de l'aménagement et du développement du territoire à la Ville de Repentigny et administrateur au sein de cette même Corporation.

### Il faut compléter une demande

Pour bénéficier de ce programme d'aide, les commerçants doivent compléter un formulaire de demande de subvention. Ce formulaire est disponible sur le site Internet de la Ville de Repentigny au [ville.repentigny.qc.ca/urbanisme/commercial](http://ville.repentigny.qc.ca/urbanisme/commercial) et les commerçants peuvent même le compléter en ligne.

Ce formulaire est également disponible au comptoir du Service de l'aménagement et du développement du territoire, à l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville, aux heures d'ouverture régulières. Informations additionnelles : 450 470-3840.

## Consultations publiques sur le Train de l'Est

# L'AMT ET LES MUNICIPALITÉS SATISFAITES DES ÉCHANGES AVEC LA POPULATION



Plusieurs élus repentignois sont venus rencontrer les dirigeants de l'AMT le 7 avril dernier au Centre récréatif de Repentigny. Dans l'ordre habituel Raymond Hénault et Mario Morais, conseillers municipaux, membres du comité exécutif, la mairesse Chantal Deschamps, Nancy Fréchette, vice-présidente Trains de banlieue à l'Agence métropolitaine de transport et André Cyr, conseiller municipal.

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) et les municipalités de Mascouche, Terrebonne, Repentigny et Charlemagne sont satisfaites des échanges avec la population. Entre le 29 mars et le 12 avril dernier, 527 personnes ont participé à l'une des six sessions d'information et de consultation publique organisées par l'AMT.

Les citoyens visitaient à leur rythme les différents kiosques regroupant des plans et des cartes, illustrant les sites des gares, les voies principales d'accès et les prochaines étapes de réalisation. Les représentants de l'AMT, des villes et des organismes de transport collectif étaient présents afin de répondre aux questions.

### Prochaines étapes

La synthèse et l'analyse des commentaires des citoyens sont présentement en cours. Elles seront intégrés aux études que l'AMT déposera sous peu au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Le ministère établira ensuite un échéancier pour procéder à l'analyse du projet.

### Poursuivre le dialogue avec la population

Afin de poursuivre le dialogue, l'AMT invite la population à suivre l'évolution du Train de l'Est et à commenter le projet en téléphonant au 514 287-TRAM (8726) ou en visitant le site au [amt.qc.ca/grandsprojets/traindelest](http://amt.qc.ca/grandsprojets/traindelest).

Projet prioritaire de l'AMT, le Train de l'Est vise à consolider et à accroître l'usage des transports collectifs en offrant une alternative attrayante à l'automobile aux populations du nord-est et de l'est de l'île de Montréal. Selon l'échéancier actuel, la mise en service du train de l'Est est prévue pour l'automne 2010.



Près de 200 Repentignois et Repentignaises ont assisté à cette rencontre d'information et de consultation sur le projet de train de banlieue.

## LE RTC ET LANAU BUS S'ENTENDENT POUR 10 ANS



Le Réseau de transport collectif (RTC) de la MRC de L'Assomption et le transporteur Lanau Bus, une filiale du Groupe Gaudreault, viennent de ratifier une nouvelle convention de transport en commun qui lie les deux parties pour les 10 prochaines années.

Présente lors de la signature officielle, en compagnie notamment du président de la Commission du transport collectif de la MRC de L'Assomption, le maire de Charlemagne, monsieur Normand Grenier, la mairesse de la Ville de Repentigny, également préfète, a tenu à rappeler le rôle déterminant du service de transport en commun dans la vision régionale. « Avec la venue prochaine du train de banlieue, le développement du transport collectif dans cette nouvelle convention s'avère une pièce maîtresse », de déclarer madame Deschamps.

Cinquième du genre au Québec, cette nouvelle entente garantit la stabilité à l'égard du service et elle permet aussi des économies d'échelle.

Dans l'ordre habituel, Normand Grenier, maire de Charlemagne et président de la Commission du transport collectif de la MRC de L'Assomption, Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et préfète de la MRC, Louis-André Garceau, greffier, Martin Gaudreault et Luc Sirois, respectivement président et vice-président exécutif du Groupe Gaudreault.

## QUELQUES RAPPELS POUR UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

La saison estivale est sans contredit la plus festive de toutes. Température clémente, grands événements, c'est la saison idéale pour s'amuser ! En ce sens, le Service de sécurité publique de la Ville de Repentigny tient à rappeler quelques consignes visant la paix et le bon ordre sur l'ensemble du territoire.

### Boissons alcoolisées : s.v.p. les consommer dans le privé

La consommation de boissons alcoolisées est prohibée sur les voies publiques, dans les parcs ou dans tout autre endroit public sauf à l'occasion d'un événement spécial autorisé par la Ville et pour lequel un permis aura été préalablement obtenu auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

### Bruit et agitation : une question de respect

Dans un endroit public, un parc ou une propriété de la Ville, les comportements tumultueux sont interdits.

### Fermeture des parcs la nuit

Selon la réglementation municipale, les parcs de Repentigny sont accessibles entre 7 h et 23 h. Occasionnellement, les heures d'ouverture d'un parc sont prolongées lorsqu'une activité reconnue par la Ville s'y déroule.

### Feux extérieurs et feux d'artifice : pour prévenir les risques d'incendie et de blessures humaines

Sur le territoire repentignois, aucun feu ne peut être allumé dans les parcs. Il est également défendu d'utiliser ou d'avoir en sa possession des pièces pyrotechniques et des pétards afin de diminuer les risques potentiels de blessures humaines et d'incendie.

### Circulation dans les parcs et les endroits publics

Les parcs et les endroits publics sont dotés de chemins et de terrains de stationnement spécialement destinés aux automobilistes, cyclistes et motocyclistes. Seuls les véhicules d'entretien ou de livraison dûment autorisés par les autorités municipales peuvent donc circuler en dehors de ces espaces.

## Projet résidentiel Entre-Deux-Rives

# DEUX ANALYSES INDÉPENDANTES CONFIRMENT LA LÉGALITÉ ET LA CONFORMITÉ DU PROJET

La Ville de Repentigny a brièvement commenté les deux analyses déposées le 8 avril dernier en séance régulière du conseil municipal, relativement aux types de travaux, au coût des infrastructures et à la légalité du processus du projet résidentiel Entre-Deux-Rives dans l'est du territoire repentignois. Ces analyses ont été réalisées par une société d'ingénierie et une firme d'avocats, toutes deux indépendantes (qui n'ont pas été impliquées dans ce projet résidentiel).

« Il faut rappeler qu'il s'agit d'un dossier complexe et hautement spécialisé. Les conclusions confirment toutefois la légalité et la conformité de la gestion de ces projets par la Ville, tant au niveau de la conception du réseau que du partage des coûts. Au chapitre des chiffres, les différences observées par les ingénieurs sont minimes et n'ont aucun impact pour les contribuables », a résumé le directeur général de la Ville de Repentigny, M. Robert F. Weemaes.

Ainsi, les conclusions indiquent que ce projet résidentiel s'est réalisé conformément à la législation applicable. De fait, la Ville a utilisé les outils appropriés pour encadrer la réalisation du projet et les règlements d'emprunts, en conformité avec les principes établis par la jurisprudence en semblable matière.

À la suite des recommandations émises par les avocats indépendants à l'égard des règlements 95 (tel que modifié par le règlement 95-1) et 190, la Ville compte prochainement



adopter une résolution de précision pour les corriger. « Même s'il ne s'agit pas d'irrégularités qui affecteraient la validité de ces règlements, on nous conseille de leur apporter les précisions nécessaires sur le plan juridique », a conclu M. Weemaes.

Les deux rapports sont accessibles et disponibles pour consultation au Service du greffe de la Ville de Repentigny.

## Des crédits additionnels ont été votés

# HAUSSE IMPORTANTE DU BUDGET NEIGE EN 2007-2008

Si le dernier hiver risque de passer à l'histoire pour les accumulations de neige reçues, il en est tout autant pour les crédits budgétaires normalement alloués aux opérations de déneigement et de ramassage de la neige sur le territoire de Repentigny.

### Appropriation de surplus

D'ailleurs, lors de sa dernière assemblée régulière, le conseil municipal a approprié une somme de 500 000 \$, à même le surplus 2007, afin de l'affecter aux postes budgétaires relatifs aux opérations de déneigement pour l'hiver 2007-2008.

L'hiver 2007-2008 a nécessité des déboursés totaux de 3,4 M\$, comparativement à 2,6 M\$ l'année précédente, ce qui représente une hausse importante de 30%. Ces déboursés incluent le déneigement, les différents contrats consentis au secteur privé, le transport et la disposition de la neige, l'entretien de la machinerie et les coûts rattachés à la main-d'œuvre.

### 350 000 mètres cubes de neige !

Pas moins de 10 opérations de chargement ont été nécessaires cette année. Au grand total, 320 000 mètres cubes de neige ont été acheminés au site régional de Mascouche et 20 000 autres au site temporaire aménagé dans l'est du territoire



En raison de l'abondance de la neige, la Ville a dû aménager un site temporaire à l'extrémité est de son territoire.

repentignois. Ce qui est bien au-delà des 69 000 mètres cubes en 2006-2007 et des 91 000 mètres cubes à l'hiver 2005-2006 !

### Un travail d'équipe

La mairesse de Repentigny, Chantal Deschamps, profite de cette occasion pour souligner le travail extraordinaire des employés municipaux associés à cette opération. Pas moins de 50 professionnels des Travaux publics ont travaillé aux opérations de chargement de la neige et à l'épandage des fondants et des abrasifs.

La Ville tient aussi à souligner la collaboration importante du personnel des quatre entreprises du secteur privé responsables du déblaiement soit G.R. Tremblay, le Groupe Benoît, A. W. Leblanc et Excavation Normand Majeau.

## POTAGERS COMMUNAUTAIRES : UN PLAISIR À PARTAGER !

Chaque année, plusieurs Repentignaises et Repentignois se joignent à l'organisme *Les Potagers communautaires de Repentigny* afin de bénéficier d'un espace spécialement réservé pour le jardinage. Les potagers, disponibles tout l'été, sont situés au parc La Tourterelle, rue Philippe-Goulet.

Pour profiter de cette agréable activité, il suffit de se procurer une carte de membre, valide du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2009, au coût annuel de 20 \$ par jardin de 10' x 20' (les outils de jardinage et le système d'irrigation sont inclus).

Cette activité extérieure permet non seulement de profiter de la saison estivale, mais également de rencontrer et d'échanger avec des gens qui partagent le même passe-temps, voir la même passion.

Pour réservation ou information, communiquez avec monsieur Jean-Claude Lelièvre au : 450 585-6612.

## Plusieurs équipes dans les parcs

# LE TEMPS DU GRAND MÉNAGE PRINTANIER EST ARRIVÉ !

La vaste opération de mise à niveau des installations récréatives est entamée dans les parcs et espaces verts du territoire. Plusieurs équipes sont à pied d'œuvre et le nombre de personnes affectées à la tâche a doublé afin de compléter le grand nettoyage dans les meilleurs délais possibles.

La Division parcs et espaces verts s'active d'abord au démontage des bandes de patinoires, en accordant la priorité aux parcs qui possèdent d'autres équipements tels que des allées de pétanque ou des terrains de baseball.

### Des équipements sportifs de qualité

La préparation des terrains de tennis suivra le démontage des patinoires de telle sorte que ces derniers soient accessibles dès les premières semaines de mai. Repentigny compte pas moins de 27 terrains de tennis, dont 25 éclairés, répartis dans huit parcs.

« La Ville met à la disposition de ses citoyennes et de ses citoyens de nombreuses possibilités de divertissement telles que des équipements sportifs, des aires de repos et de jeux, des piscines et plus encore. Chaque printemps, énormément de travail découle de la préparation des parcs et des espaces verts, mais cette année est particulièrement éprouvante étant donné la quantité importante de neige tombée au cours de l'hiver. Nos équipes font donc tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre aux Repentignaises et aux Repentignois d'en profiter rapidement », a déclaré le conseiller municipal et président de la Commission parcs et espaces verts, monsieur Raymond Hénault.

Les joueurs de soccer et de baseball devront attendre que les terrains soient entièrement secs avant de pratiquer leur sport à l'extérieur. Comme les surfaces sont toujours imbibées d'eau, les équipes de travail ne peuvent y accéder avec leurs équipements, car ces derniers endommageraient considérablement les terrains.

Le terrain de baseball du parc Champigny sera le seul ouvert et fonctionnel au début du mois de mai. Le Club de baseball junior Le Royal de Repentigny pourra donc débiter ses séances d'entraînement et ainsi se préparer à une autre belle saison. Rappelons que ces jeunes athlètes ont atteint la grande finale l'année dernière, une première pour l'organisation depuis de nombreuses années.

### Attention aux surfaces fraîchement tourbées

Plusieurs équipements de soccer ont été refaits en 2007. De la tourbe a notamment été posée aux terrains Tourterelle, Fréchette, du Moulin et Desrosiers. D'autres surfaces, comme aux parcs Amédée Meunier et des Artisans, ont été ensemencées. Pour préserver la qualité de ces nouvelles plantations, la Ville demande la collaboration de tous afin qu'ils attendent que la tourbe soit bien enracinée avant d'y circuler. « Le personnel municipal, en collaboration avec le Club de soccer Lanaudière Centre, suivent de près la situation. Quotidiennement, ils évaluent les surfaces, car l'objectif est d'offrir des terrains de qualité aux adeptes de soccer », a mentionné la directrice du Service des loisirs, de la culture



et de la vie communautaire de la Ville de Repentigny, madame Sylvianne DiFolco. « Les parents peuvent communiquer avec les différents organismes sportifs, que ce soit pour le baseball ou le soccer, pour connaître l'évolution des opérations », a-t-elle ajouté.

En terminant, la mise à l'eau des quais au parc Saint-Laurent est également prévue au milieu du mois de mai. Toutefois, compte tenu que le niveau de l'eau du fleuve a augmenté suite à la fonte des glaces et de la neige, il est possible que la réalisation de cette tâche soit retardée.

**Les travaux d'aménagement de la surface synthétique de soccer-football au parc-école Horizon débiteront à la mi-juin. Les joueurs et les joueuses pourront profiter de ce nouvel équipement dès le début du mois de septembre.**

## Semaine québécoise des familles 2008

## PARENT ET FIER DE L'ÊTRE !

Du 12 au 18 mai, prenez part à la Semaine québécoise des familles et à ses nombreuses activités !



### MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

#### Célébrons la famille à Repentigny !

La Ville de Repentigny est fière de souligner la Semaine québécoise de la famille. À cette occasion, j'invite chaleureusement la communauté repentignoise à prendre connaissance des diverses activités, pour la plupart gratuites, qui se dérouleront sur le territoire et à y participer en grand nombre.

**Du 12 au 18 mai, célébrons la famille !**

#### Des nouvelles de la Politique de la famille et des aînés

J'aimerais profiter de cette opportunité pour informer la population des actions menées par la Commission, au cours des derniers mois, afin d'implanter chez nous la Politique de la famille et des aînés, une politique avant-gardiste qui correspond aux valeurs et aspirations de nos concitoyennes et de nos concitoyens et qui se distingue parmi plusieurs autres au Québec par la place toute particulière qu'elle accorde aux aînés.

Depuis son lancement officiel en novembre 2007, près de 240 employés municipaux ont été rencontrés pour une présentation des grands axes de la Politique dont en fait état une brochure présentée sous la forme d'un album de famille accessible au grand public au [ville.repentigny.qc.ca/familleetaines](http://ville.repentigny.qc.ca/familleetaines). Suite à cette rencontre, l'ensemble des services

municipaux ont entamé la rédaction d'un plan d'action découlant des grandes orientations de la Politique afin que soient établies des priorités d'intervention pour les citoyennes et citoyens de Repentigny de tous âges.

Dans un second temps, une présentation de la Politique aux organismes du milieu œuvrant auprès des clientèles touchées aura lieu le 14 mai. Finalement, en juin prochain, citoyens et organismes du milieu seront invités à une soirée d'information destinée à leur faire connaître les diverses actions qui seront mises de l'avant.

Ainsi, tous et chacun pourra au quotidien donner vie et faire grandir cette belle Politique !

#### À tous, une heureuse Semaine de la famille !

**Cécile Hénault, conseillère municipale**

Présidente de la Commission de la famille et des aînés



### UNE INVITATION SPÉCIALE AUX ORGANISMES ŒUVRANT AUPRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles aura lieu une rencontre de présentation de la **Politique de la famille et des aînés** aux organismes du milieu œuvrant auprès des publics concernés.

**Mercredi 14 mai, 19 h**

Centre récréatif de Repentigny, 740, rue Pontbriand

**GRATUIT**

### ACTIVITÉS OFFERTES PAR LA VILLE DE REPENTIGNY

À la Bibliothèque centrale :

#### LES HISTOIRES N'ONT PAS D'ÂGE ! Des parents et grands-parents conteurs !

Parents et grands-parents sont invités à venir animer cette *Heure du conte* toute spéciale. Une liste de livres de contes peut leur être suggérée. Ceux-ci pourront également profiter de l'expertise de l'animatrice de la bibliothèque. Les intéressés sont priés de communiquer avec Diane Ducharme, au 450 470-3001, poste 3342. Pour assister aux performances des conteurs, il suffit de s'inscrire au comptoir de prêt de votre bibliothèque. L'heure du conte sera suivi d'une collation spéciale avec breuvage agrémentée d'une petite surprise pour tous les enfants présents.

**Judi 15 mai, 18 h 45**

Durée de 60 minutes

Pour toute la famille

Salle d'animation de la Bibliothèque municipale de Repentigny, 1, place d'Évry

**GRATUIT**

Inscription obligatoire

À la piscine municipale :

#### FAMILLE EN FÊTE !

Activités spéciales pour la famille. Chasse aux coquillages, atelier de cordage pour jeunes matelots, course navale, découverte du monde des sirènes et affrontement des baleines et requins au water-polo. Tirage de prix de participation !

**Dimanche 18 mai, de 14 h à 16 h (pendant le bain familial)**

Pour toute la famille

Piscine municipale, 130, rue Valmont

**TARIFS RÉGULIERS  
d'admission aux bains**

Pour communiquer avec nous :  
[familleetaines@ville.repentigny.qc.ca](mailto:familleetaines@ville.repentigny.qc.ca)

### ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES ORGANISMES DU TERRITOIRE

Cercle des Fermières de Repentigny

#### JOURNÉE PORTES OUVERTES

Les fermières exposent leurs réalisations artisanales ! Celles-ci seront sur place pour partager leur savoir-faire et répondre aux questions.

**Lundi 12 mai et mardi 13 mai, de 9 h à 16 h**

Pour toute la famille

Chalet du parc Laforest

**GRATUIT**

Centre de la petite enfance  
les Touche-à-Tout

#### LES COULEURS DE NOS TRÉSORS

Exposition des œuvres d'art des enfants du CPE les Touche-à-Tout.

Vernissage

**Mardi 13 mai, de 17 h à 21 h**

Animation

**Mercredi 14 mai, de 17 h à 20 h**

Pour toute la famille

Centre d'exposition de Repentigny, 3, place d'Évry

**GRATUIT**

Plus d'informations : 450 581-2110

Nourri-Source Meilleur

#### HALTE ALLAITEMENT BAMBINS

Plusieurs activités pour les enfants tels *L'heure du conte*, bricolage de marionnettes sur bas et chansonnettes. Une portion de l'activité est destinée aux mamans qui pourront prendre part à des discussions autour d'une thématique particulière. Une belle occasion d'échanger entre elles, tandis que les enfants s'amuseront ! Collation fournie.

**Mercredi 14 mai, de 9 h 30 à 11 h 30**

Pour mamans et bambins

CLSC Meilleur - Centre à nous, 50, rue Thouin, 2<sup>e</sup> étage, à la salle Oasis

**GRATUIT**

Plus d'informations : 450 470-0770 poste 510

Association Québécoise de Défense des Droits des personnes Retraitées et préretraitées de la MRC de L'Assomption

#### CONFÉRENCE DROITS DES AÎNÉS

Un conférence donnée par le Centre lanauois d'information sur les psychotropes (CLIP). La problématique de l'alcoolisme chez les aînés sera traitée du point de vue des conséquences et des influences sur la famille. Café et bouchées seront servis sur place.

**Vendredi 16 mai, 9 h 30**

Adultes et aînés

Centre à nous, 50, rue Thouin, pavillon Richelieu, salle communautaire 3

**GRATUIT**

Plus d'informations : 514 984-7902

Société d'ornithologie de Lanaudière

#### À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX !

Découvrez les différentes espèces d'oiseaux observables à l'Île-Lebel ! Présentez-vous à l'entrée du parc, par le stationnement de la rue Lebel. Vous pourrez marcher à votre rythme, d'un poste d'observation à l'autre.

**Samedi 17 mai, de 14 h à 16 h**

Pour toute la famille

Parc de l'Île-Lebel

**GRATUIT**

Plus d'informations : 450 585-5489

\* En cas de pluie, l'activité sera reportée au dimanche 18 mai, de 14 h à 16 h.

### CONCOURS NATIONAL

À l'échelle nationale, participez au concours sous le thème *Au fil du temps ...Parent et fier de l'être !* Détails au [parentfier.qc.ca](http://parentfier.qc.ca). Aussi, pour mettre à l'épreuve vos connaissances sur les transitions familiales au Québec, participez au jeu questionnaire en ligne au [sqf.qc.ca](http://sqf.qc.ca).

## Au profit d'Excellence Repentigny

# UNE 10<sup>E</sup> ÉDITION POUR LA VIRÉE DE LA MAIRESSE

Vous recherchez une belle occasion de sortie familiale? Vous avez le goût de découvrir Repentigny à vélo? Soyez de la Virée de la mairesse le 24 juin prochain!

Voilà un beau complément s'inscrivant à l'intérieur des festivités de la Fête nationale. Présentez-vous avec votre vélo rue Hôtel de ville à compter de 9 h 45.

La *Virée de la mairesse*, c'est une belle randonnée de 15 kilomètres. Départ à 10 h 30 de la rue Notre-Dame en direction du parc Rochefort, à l'extrémité est du territoire. Là, c'est la pause-santé. Départ du parc Rochefort à 11 h 30 pour rejoindre le parc de l'Île-Label vers 12 h 15.

## Au profit d'Excellence Repentigny

Excellence Repentigny vous invite à joindre l'utile à l'agréable en souscrivant à cette belle cause. Peu importe le montant, toutes les contributions volontaires sont acceptées.

Excellence Repentigny distribue annuellement plus de 30 000 \$ à des jeunes de la relève culturelle et de l'élite sportive de Repentigny. En moyenne annuellement, plus de 40 bourses sont ainsi remises à des jeunes Repentignois et Repentignaises.

Informez-vous au 450 581-0319 ou au [vireedelamaresse.com](http://vireedelamaresse.com)

La Virée de la mairesse, un événement familial de plus en plus populaire.



## Faites vos mises!

# ENCAN ANNUEL DE LA VILLE DE REPENTIGNY : LE SAMEDI 10 MAI

La Ville de Repentigny informe la population qu'elle tiendra son encan annuel le samedi 10 mai 2008, au garage municipal, situé au 130, rue Landreville.\*

Les personnes intéressées pourront examiner la marchandise à compter de 8 h 30 et l'encan débutera à 9 h.

Rappelons que la Ville tient un encan public de tous les objets perdus ou saisis lors d'opérations policières et qui n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires. Elle utilise aussi cette activité pour se départir de certains biens dont elle ne fait plus usage. Différents types d'objets sont mis à l'encan (bicyclettes, outillage électrique, automobiles, mobilier de bureau, etc.).

Seul l'argent comptant est accepté en guise de paiement et tous les objets sont vendus tels quels, sans aucune garantie et sans aucune possibilité d'essai. De plus, les acquéreurs devront prendre possession du matériel au moment du paiement.

Pour toute autre information additionnelle, veuillez communiquer avec le Service des approvisionnements de la Ville de Repentigny au 450 470-3001, poste 3220.

\* Entrée par la rue Leclerc.

## Le lundi 26 mai

# DONNEZ DU SANG, DONNEZ LA VIE!



De gauche à droite : monsieur Michel Pagé, agent affaires publiques et relations communautaires au Service de sécurité publique de la Ville de Repentigny, mesdames Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et présidente d'honneur de la collecte, Jeannine Joly, responsable des bénévoles, et Chantal Brien, secrétaire au Service des communications de la Ville de Repentigny.

La tradition se poursuit; la Ville et la Fraternité des policiers et policières de Repentigny invitent de nouveau toute la population à leur collecte de sang annuelle qui se tient cette année le lundi 26 mai.

Le personnel d'Héma-Québec et la présidente d'honneur de l'activité, la mairesse Chantal Deschamps, attendent les donateurs à la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville, entre 10 h et 20 h.

Tout comme l'année dernière, Globule, l'unité mobile de prélèvement du sang, sera aussi sur place, devant l'hôtel de ville.

## Aussi, une collecte dans le secteur Le Gardeur

Une nouveauté cette année! Le même jour, de 13 h 30 à 20 h, les donateurs seront également accueillis au Centre communautaire Laurent Venne, situé au 225, boul. J.-A.-Paré.

Il y a aura donc un plus grand nombre de places sur le territoire pour accueillir les généreux donateurs.

## LIRE LANAUDOIS...

En panne de lecture? Pourquoi ne pas profiter du lancement du tout nouveau répertoire « Les écrits lanaudois » pour découvrir des auteurs de notre région?

Le répertoire consiste en une présentation par thèmes d'une sélection d'auteurs lanaudois. Près de 200 auteurs sont mis en vedette cette année. Leurs œuvres seront bientôt disponibles dans les bibliothèques et librairies participantes.

Partout dans Lanaudière, il sera possible de repérer facilement les auteurs choisis grâce au visuel associé au projet. Celui-ci, issu de la Commission « Littérature et bibliothèques » de Culture Lanaudière, résulte d'une concertation entre les différents intervenants du milieu littéraire de Lanaudière. En effet, bibliothécaires, libraires, auteurs, éditeurs et animateurs du livre ont collaboré pour concrétiser une action commune visant à promouvoir les auteurs de chez nous.

Dans les bibliothèques de Repentigny, il est déjà possible de prendre connaissance de ces auteurs grâce à l'identification d'un rayon à l'effigie des Écrits lanaudois. On y retrouve des œuvres pour satisfaire tous les goûts et tous les âges. Que ce soit des romans, de la poésie, des guides pratiques, des albums pour les tout-petits, des documentaires, des bandes dessinées, chacun peut y trouver son compte.

Bonnes lectures ... lanaudoises!



## LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE LE GARDEUR A 25 ANS



Dans l'ordre et à l'arrière, Mario Morais, maire suppléant de la Ville de Repentigny, Pierre Gauthier, Céline Plante, Guy Lafflamme, président du Club, Serge Deland, Stéphane Cayer et Jeannot Lemay, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif. À l'avant : Christian Bergeron, Nathalie Gagnon, Nathalie Juneau, Chantal Langevin et Monique Potvin

Le Club de patinage artistique de Le Gardeur célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire d'existence. Pour marquer l'événement, les autorités municipales ont invité les divers représentants de l'organisme à une réception civique le 21 avril dernier. Une belle façon de souligner l'extraordinaire travail de tous ces valeureux bénévoles qui investissent temps et énergie à la bonne marche des activités du Club et au bénéfice de très nombreux jeunes.

## Les Repentignois de plus en plus soucieux de l'environnement

# 4 500 TONNES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MOINS AU SITE D'ENFOUISSEMENT EN 2007 !

Les données issues du bilan de l'année 2007 produit par la MRC de L'Assomption à l'égard de la gestion des matières résiduelles sur son territoire sont éloquentes : les Repentignois et les Repentignaises sont de plus en plus soucieux de préserver l'environnement et ils allient la parole à l'acte. À preuve, la quantité de déchets générés par les Repentignois lors du service de collectes des ordures ménagères est passée de 35 405 tonnes en 2006 à 30 922 tonnes en 2007. Concrètement, c'est près de 4 500 tonnes de matières en moins qui ont été enfouies par rapport à l'année précédente !

### Collecte sélective : une hausse vertigineuse !

Les Repentignois ont notamment obtenu d'excellents résultats au chapitre de la collecte sélective. En comparant les performances de l'année 2007 à celles de l'année antérieure, on constate un accroissement important de 2 785 tonnes de matières recueillies. Or, depuis que les citoyennes et les citoyens utilisent le nouveau bac bleu de 360 litres distribué dans chaque foyer repentignois, le taux de récupération a fait un bond considérable. Si en 2006, 30,2 % des matières recyclables étaient récupérées, ce sont 42,5 % qui l'ont été en 2007 ! C'est donc dire que 42,5 % du potentiel « valorisable » au plan des matières recyclables générées par les Repentignois a pris le bon chemin, soit celui du bac de recyclage.

Ces résultats rendent très optimiste le président de la Commission environnement et développement durable et conseiller municipal, Patrice Peltier-Rivest. « Je constate des améliorations tangibles. Notre taux de récupération des matières recyclables pour 2007 a augmenté de près de 12 % et nous nous approchons admirablement, à ce chapitre, de l'objectif fixé par le gouvernement du Québec de récupérer et de mettre en valeur 60 % des matières résiduelles. Avec un taux global de récupération des différentes matières s'élevant à 35,2 % en 2007, Repentigny enregistre une amélioration de 9 % par rapport à 2006 ! Notre progression

globale me permet de croire que les efforts déployés par la Ville et sa population depuis l'adoption de la Politique environnementale ont porté leurs fruits, ce qui laisse entrevoir de belles perspectives pour un avenir plus vert », a-t-il conclu.

### Compostage, collectes de résidus verts, d'encombrants et de RDD et sites de dépôt : les alternatives sont nombreuses !

La collecte hebdomadaire des résidus verts est une autre mesure prise par la municipalité ayant contribué à l'amélioration de son rendement global en matière de gestion des déchets. Le gazon coupé, les feuilles mortes, les mauvaises herbes et les débris de plates-bandes et de jardins recueillis lors de cette collecte sont transformés en compost pour ensuite être remis aux citoyens à chaque printemps en plus de servir aux nombreux besoins municipaux. Voilà une excellente façon de revaloriser ces matières dites compostables. Or, pour ce type de matières, Repentigny se positionne au deuxième rang vis-à-vis ses consœurs du territoire avec un taux de récupération de 22,9 %. En 2007, 138 tonnes de matières compostables de plus qu'en 2006 ont ainsi été récupérées et mises en valeur.

Bien sûr, les citoyens sont encouragés à maximiser leurs efforts en ce sens en faisant eux-mêmes leur propre compost. Le compostage figure donc parmi les choix qui leur sont proposés pour réduire la quantité de déchets destinés quotidiennement à l'enfouissement.

Les trois collectes annuelles d'encombrants et l'ouverture du Centre de transbordement pour matériaux secs situé au 336, rue Charles-Marchand sont d'autres belles initiatives municipales qui ont largement concouru à l'obtention de ces excellents résultats au bilan global. En effet, la Ville de Repentigny obtient un taux de récupération de 78,7 % de ses encombrants et de 265,2 %, de ses CRD (résidus de

construction rénovation et démolition), alors qu'elle était en plein essor au plan du développement résidentiel. Un excellent rendement à l'échelle du territoire !

En ce qui concerne les résidus domestiques dangereux (RDD), Repentigny obtient un taux de récupération de 38,2 % en 2007 contre 31,3 % en 2006, soit une autre amélioration notable. Rappelons que la population peut se départir gratuitement de ses résidus domestiques dangereux, entre autres de peinture, de batteries d'automobile, de bonbonnes de propane, de piles alcalines et d'huiles usées en se rendant à l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption, au 134, chemin des Commissaires, à L'Assomption, et ce, toute l'année.

### Ligne Info-environnement : Repentigny se distingue parmi 20 villes québécoises

Les citoyens intéressés à en connaître davantage sur les multiples choix qui s'offrent à eux pour gérer de manière responsable leurs rebuts de tout acabit peuvent joindre la ligne Info-environnement, mise à leur disposition par la Ville de Repentigny. D'ailleurs, au printemps 2007, le magazine à caractère environnemental 3Rve menait une enquête sur le terrain lui permettant de vérifier l'information transmise aux citoyens par 20 villes québécoises à l'égard des façons de se défaire des objets indésirables. Rejointe sur sa ligne Info-environnement, la Ville de Repentigny partage avec l'arrondissement Ste-Foy/Sillery de la Ville de Québec le premier rang de cette enquête avec une note de 10 sur 10 et d'excellents commentaires. Dans son article, le journaliste André Dumouchel révélait que « La dame donnant de l'information avait un réel souci de détourner la matière du site d'enfouissement et semblait connaître les réponses sur le bout des doigts... ». Il soulignait également que la présence de l'ÉcoParc de la MRC de L'Assomption, où on peut déposer en tout temps plusieurs résidus dangereux, était un modèle de simplicité. Bravo Repentigny !

Le 10 mai, de 8 h 30 à 15 h

## REPENTIGNY VOUS REMET DU COMPOST ET DES POUSSÉS D'ARBRES



Plus de 250 tonnes de compost seront distribuées cette année !

La remise de compost annuelle est de retour et vous offre en plus, pour une seconde année consécutive, des pousses d'arbres tout à fait gratuitement. L'activité se tiendra dans les stationnements des écoles secondaires Horizon et Jean-Baptiste-Meilleur, le 10 mai prochain, de 8 h 30 à 15 h.

« Cette activité connaît toujours un grand succès auprès des Repentignaises et des Repentignois. Leur participation et leur enthousiasme démontrent qu'ils sont sensibles à l'environnement et nous en sommes extrêmement fiers, de mentionner le conseiller municipal et président de la Commission environnement et développement durable, Patrice Peltier-Rivest. J'invite donc tous les citoyens à apporter leur pelle et à venir se procurer, en grand nombre, du compost et une pousse d'arbre », a-t-il ajouté.

Au cours de la journée, en plus des quelque 2 000 pousses d'arbres disponibles, plus de 250 tonnes de compost seront remises gracieusement. Les citoyens désireux de bénéficier de cette opportunité devront présenter une preuve de résidence, puisque l'activité s'adresse uniquement aux résidents de Repentigny.

« La Ville est heureuse de souligner le précieux support du 214<sup>e</sup> groupe scout Saint-Paul-l'Érmitte, des joueuses de l'équipe féminine de Soccer U-11, les Olympiques de Lanaudière-Centre et des écoliers d'un groupe spécialisé de l'école secondaire Félix-Leclerc, qui collaboreront à l'ensachage et permettront une remise plus efficace », a tenu à rappeler monsieur Peltier-Rivest.

Chaque famille aura droit à trois sacs de jute de compost et à une pousse d'arbre parmi les variétés de feuillus et de conifères offertes par l'Association forestière de Lanaudière. Notamment, les citoyens auront le choix entre les essences suivantes : le chêne, l'érable, le bouleau, l'épinette et le pin.

### Une occasion de se défaire de plantes vivaces et d'arbres

Pour la première fois, les Repentignaises et les Repentignois pourront se départir d'arbres ou de plantes vivaces lors de la journée de remise de compost. En effet, en les identifiant clairement et en les transportant à l'un des deux sites de l'activité, ils pourront en faire bénéficier les concitoyens intéressés.

## L'eau, une ressource à protéger

# REPENTIGNY SOUSCRIT À LA CAMPAGNE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE



À nouveau cette année, la Ville de Repentigny participe à la 32<sup>e</sup> édition du Programme d'économie d'eau potable mise sur pied par l'organisme RÉSEAU Environnement.

Cette vaste campagne de sensibilisation qui se déroule à l'échelle provinciale au cours de la saison estivale vise à doter la population d'outils et de conseils qui lui permettront d'économiser la ressource eau de façon continue.

Trucs pratiques, communiqués de presse, affiches, dépliants, interventions dans les médias et diffusion de la réglementation en matière d'arrosage sont notamment au menu de cette campagne d'économie d'eau potable.

### L'arrosage : un règlement pour une consommation plus responsable

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, l'utilisation de l'eau pour l'arrosage est contrôlée à Repentigny afin de préserver la ressource et prévenir la surconsommation. Les citoyennes et les citoyens peuvent donc arroser entre 5 h et 8 h et

entre 19 h et 20 h les journées paires du calendrier s'ils habitent un numéro civique pair et les journées impaires du calendrier s'ils demeurent à un numéro civique impair.

La même réglementation s'applique aux propriétés dotées d'un système d'arrosage automatisé. Toutefois, seule la période du matin, entre 5 h et 8 h, est permise.

**Rappelons que l'arrosage est interdit les 31 mai, 31 juillet et 31 août.**

### Un permis spécial pour les nouvelles plantations

Si vous plantez des arbres, une haie, de la pelouse ou toute autre plantation majeure, procurez-vous gratuitement le permis de la Ville. Obligatoire pour arroser plus fréquemment, ce permis est valide pour une période de 15 jours et disponible au comptoir d'aménagement et de développement du territoire, à l'hôtel de ville de Repentigny.

**Un avis temporaire d'interdiction d'arrosage est toutefois en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Aucun permis spécial ne sera émis jusqu'à la levée de l'interdiction.**

## LA COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS EST REPARTIE

La collecte hebdomadaire des résidus verts remet en valeur les feuilles mortes, le gazon coupé, les mauvaises herbes et les débris de plate-bande et de jardin débarrassés de leur terre en produisant du compost, un terreau naturel et d'excellente qualité.

En y ayant recours, les Repentignaises et les Repentignois évitent l'enfouissement de ces matières qui représentent près de 20 % du contenu du sac à ordures.

Les résidus verts sont donc recueillis à chaque semaine les mardis pour les résidents du secteur Le Gardeur et les mercredis pour les résidents du secteur Repentigny. Ces derniers doivent être déposés en bordure de rue après 21 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même, dans des sacs de plastique ou dans des contenants solides conventionnels portant la mention « Résidus verts ».

Rappelons que les arbres, les branches et les arbustes morts, la terre et les roches ne sont pas acceptés dans la collecte des résidus verts. Ces matières qui prennent trop de temps à se décomposer devraient être transportées au Centre de transbordement, 336, rue Charles-Marchand, ou à l'ÉcoParc de la MRC L'Assomption, 134, chemin des Commissaires, afin d'être revalorisées.

## UNE ATHLÈTE REPENTIGNOISE REJOINT LES RANGS PROVINCIAUX EN SOFTBALL FÉMININ



Depuis 13 ans, Softball Repentigny a initié plus de 300 jeunes athlètes à ce sport de balle. Pour la première fois, une de ses joueuses, Caroline Faust, représentera la municipalité au sein de l'équipe Midget AAA du Québec, les Rebelles 91, une organisation de calibre provincial.

Caroline Faust pratique le softball depuis 2001 alors qu'elle était âgée de 10 ans. Le parcours de l'athlète repentignoise est remarquable. Membre de l'équipe Lanaudière lors des Jeux du Québec qui avaient lieu à Amos, en 2005, et à Sept-Îles en 2007, elle éblouit toute l'organisation par son évolution fulgurante qui lui a d'ailleurs valu le prix de la joueuse s'étant le plus améliorée en 2007.

Ses entraîneurs sont unanimes : « Caroline est une digne ambassadrice de Softball Repentigny. Son sourire communicatif, sa jovialité, son désir de se dépasser, son esprit sportif et son leadership reflètent les valeurs prônées par notre équipe. Son avenir est des plus prometteurs et nous en sommes très fiers. »

Au cours de l'année, elle participera notamment au Championnat canadien ainsi qu'au Championnat national PONY, aux États-Unis. Elle aura également l'occasion de côtoyer les athlètes olympiques dans le cadre de la prestigieuse Coupe Canada, à Vancouver, une expérience unique qu'elle n'est pas prête d'oublier.

En 2009, Caroline Faust souhaite faire partie de l'équipe du Québec lors des Jeux du Canada qui se tiendront à l'Île-du-Prince-Édouard.

La Ville de Repentigny s'unit donc à Softball Repentigny pour féliciter Caroline Faust et lui souhaiter la meilleure des chances.

## LES 7 ET 8 JUIN, TOUT LE MONDE DEHORS... POUR LES VENTES-DÉBARRAS !

La deuxième fin de semaine du mois de juin est, depuis quelques années, consacrée aux ventes-débarras (ventes de garage) sur tout le territoire repentignois. Les 7 et 8 juin, de 9 h à 21 h, se sera donc l'occasion d'effectuer de véritables trouvailles !

La participation aux ventes-débarras est gratuite et aucun permis n'est requis.

Si dame nature fait des siennes durant l'une de ces deux journées, les ventes-débarras pourront se tenir le même jour de la fin de semaine suivante. C'est donc dire que s'il pleut le samedi 7 juin, vous pourrez vous reprendre le samedi 14.

Rappelons que l'affichage relatif à la vente-débarras peut être effectué que sur le terrain où elle prend place et ce, durant l'activité seulement.

### Profitez de la liste publiée par la Ville pour planifier votre tournée ou promouvoir votre vente !

Une liste des adresses où se tiendront des ventes-débarras paraîtra dans l'Hebdo Rive Nord les 1<sup>er</sup> et 4 juin de même que sur le site Internet de la Ville de Repentigny ([ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)).

### Inscrivez-vous !

Si vous souhaitez que votre adresse soit inscrite sur cette liste, contactez le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3001, poste 3836, ou présentez-vous au comptoir des permis, à l'hôtel de ville de Repentigny. **Vous avez jusqu'au 23 mai, 12 h, pour le faire !**

### Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

## QUELQUES NORMES À RESPECTER

Le remisage de motoneige, caravane, autocaravane, caravane à sellette, tente caravane, caravane portée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins selon les normes qui suivent :

- Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur une même propriété.
- Le stationnement en cour avant est permis durant la saison où l'équipement est utilisé. Toutefois, le reste du temps, il doit être remisé en cour latérale ou arrière, à 0,5 mètre (1 pi 7 po) des lignes de la propriété.
- L'équipement doit être en état de fonctionner et respecter les dimensions suivantes :

#### Cour avant

Hauteur maximale : 2,5 mètres (8 pi 2 po)  
Largeur maximale : 2,5 mètres (8 pi 2 po)  
Longueur maximale : 6 mètres (19 pi 6 po)

Lorsqu'il est stationné en cour avant, l'équipement ne doit pas empiéter sur l'emprise de la rue et doit être situé à un minimum de 3 mètres (9 pi 10 po) du pavage.

#### Cours latérale et arrière

Hauteur maximale : 3,5 mètres (11 pi 6 po)  
Longueur maximale : 12 mètres (39 pi 4 po)  
(incluant la remorque)

Pour plus d'information, communiquez avec le Service d'aménagement et de développement du territoire, au 450 470-3840, ou visitez le [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca).

### Festival Feu et Glace

## UNE ÉDITION 2008 COURONNÉE DE SUCCÈS



Une équipe du tonnerre ! À l'arrière, Karine Fréchette, Marylène Borja, Denyse Peltier, Réal Laguë, Mario Harvey, Me Claude Savoie, président, Richard D'Anjou, Jacques Couture, Jean-Sébastien Brunet et à l'avant, Stéphanie Sauvé, Connie Barakett, Cécile Hénault, Ginette Caron

Le Festival Feu et Glace, présenté à l'Île-Label, a connu une autre édition marquée d'un franc succès. Près de 50 000 festivaliers ont vécu cette année une rafale de plaisir !

Cette réussite n'aurait pu être à la portée sans l'implication, la disponibilité et le dévouement de collaborateurs et de centaines de bénévoles.

Le comité organisateur du Festival Feu et Glace tient donc à féliciter et remercier chaleureusement tous et chacun pour son engagement lors de cette 8<sup>e</sup> édition.

Le rendez-vous est donc lancé pour la 9<sup>e</sup>, présentée du 14 au 22 février 2009 !

## ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 13 mai 2008, à 19 h.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr 450 585-3410	District 5 Patrice Peltier-Rivest 450 657-1255	District 9 Jean Langlois 450 585-4285
District 2 Georges Robinson 450 654-9746	District 6 Daniel Labrecque 450 841-2437	District 10 Jeannot Lemay 450 582-4342
District 3 Denyse Peltier 450 581-5733	District 7 Raymond Hénault 450 581-0319	District 11 Francine Payer 450 582-7711
District 4 Cécile Hénault 450 654-3046	District 8 Mario Morais 450 654-4018	District 12 Sylvie Langlois-Brouillette 514 295-8376

### Services municipaux

Hôtel de ville	450 470-3000
435, boul. Iberville, Repentigny, Québec, J6A 2B6	
Approvisionnement	450 470-3220
Bibliothèque municipale	450 470-3420
Bibliothèque municipale et scolaire Edmond-Archambault	450 470-3430
Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Communications	450 470-3140
Complexe sportif	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Développement économique et Services techniques	450 470-3150
Direction générale	450 470-3110
Évaluation	450 470-3250
Gestion des infrastructures	450 470-3290
Greffe	450 470-3130
Hôtel de ville	450 470-3000
Info-Arts	450 470-ARTS
Info environnement	450 470-3830
Loisirs, culture et vie communautaire	450 470-3400
Mairie	450 470-3103
Ordre du jour	450 470-3141
Piscine municipale Valmont	450 470-3440
Plaintes	450 470-3140
Protection du voisinage	450 654-6472
Ressources humaines	450 470-3700
Sécurité publique - incendie	450 470-3620
Sécurité publique - police	450 470-3600
Taxation	450 470-TAXE
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>



Partenaire des situations d'urgence

Le Bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an

Réalisation : Division des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : [info@martineaudesign.ca](mailto:info@martineaudesign.ca)

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 32 100 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1709-2833

Imprimé sur du Rolland Enviro100, contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



100%